

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CARAQUET TENUE LE JEUDI 4 MAI 2017 À 12 h 30 À
L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : le maire suppléant Yves Roy et les membres : Jean-Guy Blanchard, Camille Gionet, Rosaire Labrie, Daniel Mallet et Mariette Paulin

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Marc Duguay, directeur général, Julie Jacob, secrétaire municipale et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire suppléant Yves Roy appelle l'assemblée à l'ordre vers 12 h 45.

2017-99

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adoptée

2017-100

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2017-101

Plan de lotissement – Rue
de la Source

Sur proposition du conseiller Camille Gionet et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu d'accepter le plan de lotissement de la Ville de Caraquet « chemin du Vieux moulin » portant le numéro 2016-054 21P/14T2-36 afin de créer le lot 2016-01 (lot d'utilité publique), une rue publique de 20,117 mètres et une aire de virage de 197 mètres carrés. Adoptée

2017-102

Achat de terrain – Travaux
publics, eau et égout et
Écocentre

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu d'accepter l'offre d'achat et de vente et convention pour la parcelle identifiée par le numéro d'identification 20870820 y compris ses bâtiments au montant de 200 000 \$. Adoptée

2017-103

Projet AFMNB – Filière
biomasse

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par le conseiller Camille Gionet;

ATTENDU QUE dans le Plan d'action du Nouveau-Brunswick sur les changements climatiques 2014–2020, un objectif à deux étapes est établi :

- Réductions de 10% selon l'année de référence de 1990 pour l'année d'échéance de 2020,
- Réductions de 75 à 85% l'année de référence de 2001 pour l'année d'échéance de 2050 ;

ATTENDU l'importance de réduire l'utilisation et notre dépendance aux produits pétroliers pour faire face aux défis des changements climatiques et à la réduction de GES ;

ATTENDU QU'en 2015, l'AFMNB a entrepris la réalisation de son projet Action Changements climatiques qui permet aux municipalités participantes de produire leur inventaire d'émissions de GES et d'élaborer un plan d'action pour réduire les émissions de GES et présenter des projets modèles ;

ATTENDU QUE les municipalités ont démontré un grand intérêt pour l'utilisation de la biomasse local et régional au Nouveau-Brunswick ;

ATTENDU QUE l'implantation d'un système de chauffage par la biomasse permettra d'économiser de l'énergie, de réduire les émissions de GES et de contribuer à l'économie locale et régionale ;

ATTENDU QUE le Projet Biomasse - AFMNB (Volet Étude) permettra d'étudier : la viabilité technique et économique de l'implantation d'un système de chauffage par la biomasse et de garantir la stabilité à long terme du coût et de l'approvisionnement en biomasse locale et régionale ;

ATTENDU QUE le Projet Biomasse - AFMNB (Volet Projet pilote) permettra dans une deuxième étape, aux municipalités qui le désirent, de procéder à l'implantation d'un système de chauffage par la biomasse ;

IL EST RÉSOLU :

Que le conseil municipal de Caraquet s'engage à participer au Projet Biomasse - AFMNB pour le volet étude au montant de 1000 \$ par bâtiment pour un maximum de 7 bâtiments;

Que le montant soit payé à l'AFMNB selon les modalités qui seront établies lors de l'établissement du contrat prévu à cette fin. Adoptée

2017-105

Suivi des dossiers

Traverses pour piétons : Le directeur général mentionne que le Festival Acadie Love demande s'il était possible de colorer certaines traverses pour piétons aux couleurs de l'arc-en-ciel en vue du festival LGBTQ+ Acadie Love cet été. Le conseiller Jean-Guy Blanchard demande si une approbation de la province est nécessaire. Le conseiller Camille Gionet propose que ce dossier soit étudié par le comité des traverses pour piétons. Une rencontre de ce comité aura lieu très prochainement.

Rezonage de la Maison touristique Dugas : le conseiller Rosaire Labrie demande où en est rendu le dossier. Le directeur général répond que ce dossier reviendra possiblement à la prochaine assemblée ordinaire.

2017-106

Présentations et
interventions du public

Aucune présentation ni intervention du public

2017-107

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Camille Gionet, il est résolu de lever l'assemblée. Et la séance est levée vers 13 h.


YVES ROY, MAIRE SUPPLÉANT


JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE